

FICHE TECHNIQUE DE SECURITE

Conformément à la loi (EC) N° 453/2010

Usage dentaire



Date d'émission : 13/08/2008

Numéro de FTS : 242-001.3

Date de révision : 23/12/2014

Révision N° : 2

OpalDam® Green

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT/DE LA PREPARATION ET DE L'ENTREPRISE

1.1. Identification du produit

Code produit : DL/71004
 Nom du produit : OpalDam® Green
 Description du produit : Résine de protection photo-polymérisable

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes : Résine de protection photo-polymérisable professionnelle

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Ultradent Products, Inc.
 505 W. 10200 S.
 South Jordan UT 84095

Distributeur

UP Dental GmbH
 Am Westhover Berg 30
 51149 Cologne Germany
 Téléphone d'urgence : +49(0)2203-35-92-0

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

CHEMTREC (AMERIQUE DU NORD) : (800) 424 - 9300
 (INTERNATIONAL) : +1(703) 527 - 3887

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES RISQUES

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la directive 1999/45/EC

Symboles de Danger : Xi
 Phrases R : R36/38

2.2. Éléments d'étiquetage

Classification selon la directive 1999/45/EC

Pictogramme (s) de danger : Xi



Irritant

R & S déclaration (s) : R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.

Classification selon la directive (EC) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogramme (s) de danger :



Point
d'exclamation

Mot d'avertissement : ATTENTION

Mention (S) de danger : H320 : Provoque l'irritation des yeux.
 H315 : Provoque l'irritation de la peau.

2.3. Autres dangers

Préoccupations immédiates : Pas d'autres effets indésirables pour l'être humain.

SECTION 3 : COMPOSITION / INFORMATION CONCERNANT LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Non Applicable

FICHE TECHNIQUE DE SECURITE

Conformément à la loi (EC) N° 453/2010

Usage dentaire



Date d'émission : 13/08/2008

Numéro de FTS : 242-001.3

Date de révision : 23/12/2014

Révision N° : 2

OpalDam® Green

3.2. Mélange

Nom chimique	CAS	N° EINECS	poids %	Classification selon la directive 67/548/EEC
Diuréthane Diméthacrylate	72869-86-4	276-957-5	< 85	Xi ; R36/37/38
Alcool cétylique	36653-82-4	253-149-0	< 15	Xi ; R36/37/38

Pour le texte complet des positions-H et des phrases-R, voir section 16.

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Pour les yeux

: Rincer les yeux à grande eau. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou persiste.

Pour la peau

: Laver avec de l'eau et du savon.

En cas d'ingestion

: En cas d'ingestion en petite quantité, le produit n'est pas dangereux autrement, consulter un Médecin.

En cas d'inhalation

: Aucun traitement spécifique n'est nécessaire car ce produit ne présente pas de risque d'inhalation. En cas d'exposition excessive à des poussières ou des vapeurs, transporter à l'air libre et obtenir des soins médicaux si une toux ou d'autres symptômes se développent.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et retardés

Yeux

: Irritant pour les yeux.

Peau

: Provoque l'irritation de la peau.

Ingestion

: Peut être nocif en cas d'ingestion en grande quantité.

Inhalation

: Non attendu pour ce produit.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin:

Non Applicable

SECTION 5 : MESURES EN CAS D'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

: Se reporter à la section 5.3 Equipement de lutte contre l'incendie

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion à risque

: Aucun connu.

Risques d'explosion

: Non déterminé

Explosion de feu

: Non déterminé

Sensible aux décharges statiques

: Non déterminé

Sensibilité aux chocs

: Non déterminé

5.3. Conseils aux pompiers

Procédures de lutte contre l'incendie

: Général : Evacuer tout le personnel; utiliser l'équipement de protection contre l'incendie. Utiliser un appareil respiratoire autonome lorsque le produit concerné est en feu.

Technique de protection incendie

: Eau pulvérisée, brouillard ou brume, mousse, poudre sèche, dioxyde de carbone (CO2).

SECTION 6 : MESURES EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Procédures générales

: Consulter la section 8 pour les équipements de protection individuelle.

6.2. Précautions environnementales

Ecoulement dans l'eau

: Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les drains qui peuvent mener aux voies navigables.

FICHE TECHNIQUE DE SECURITE

Conformément à la loi (EC) N° 453/2010

Usage dentaire



Date d'émission : 13/08/2008

Numéro de FTS : 242-001.3

Date de révision : 23/12/2014

Révision N° : 2

OpalDam® Green

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Petit écoulement : Essuyer les écoulements avec un tissu, de l'eau et du savon.

Écoulement important : Collecter dans un récipient étanche.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections : Non Applicable

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation : Maintenir éloigné des sources d'ignition et de la lumière directe du soleil

Stockage : Voir l'étiquetage des produits.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Durée de vie : Voir l'étiquetage des produits

7.3. Utilisation finale spécifique (s)

Utilisation finale spécifique (s) : Résine de protection photo-polymérisable professionnelle

SECTION 8 : CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres de contrôle : Non déterminé

8.2. Contrôle de l'exposition

Protection des yeux / du visage : Porter des lunettes de protection

Protection de la peau : S36/37 : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

Protection respiratoire : Une ventilation générale convenable doit être suffisante pour contrôler les niveaux atmosphériques.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Etat physique : Gel

Couleur : Vert

Odeur : Résine

9.2. Autres informations

Pourcentage de volatilité : Non déterminé

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Stable : Oui

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique : Stable lorsque conservé et stocké selon les conditions recommandées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse : La polymérisation apparaît lors de l'exposition à la lumière visible, ultraviolet ou en cas de chaleur extrême.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Agents oxydants forts.

10.5. Matériaux incompatibles

Matières incompatibles : Non déterminés.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Non déterminés.

SECTION 11 : INFORMATION TOXICOLOGIQUE

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

AIGU

DERMIQUE LD₅₀ : Non Déterminée

ORALE LD₅₀ : Non Déterminée

INHALATION LD₅₀ : Non Déterminée

FICHE TECHNIQUE DE SECURITE

Conformément à la loi (EC) N° 453/2010

Usage dentaire



Date d'émission : 13/08/2008

Numéro de FTS : 242-001.3

Date de révision : 23/12/2014

Révision N° : 2

OpalDam® Green

SECTION 12 : INFORMATION ÉCOLOGIQUE

12.1. Toxicité

Toxicité : Polluant de l'eau

Toxicité aquatique (aigue)

LC₅₀ 96 HEURES : Non déterminé

EC₅₀ 48 HEURES : Non déterminé

EC₅₀ 96 HEURES : Non déterminé

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité : Non déterminé

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation : Non déterminé

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol : Non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB : Non déterminé

12.6. Autres effets indésirables

Données environnementales : Pas facilement dégradable.

SECTION 13 : CONSIDERATIONS CONCERNANT L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthode d'élimination : Eliminer en conformité avec les règlements gouvernementaux. (EC 1975L0442-20/11/2003)

SECTION 14 : INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

14.1. Numéro UN

Numéro UN : N / A

14.2. UN Nom d'expédition

UN Nom d'expédition : Marchandise non dangereuse

14.3. Classe de danger pour le transport (s)

Classe de risque : N / A

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage : N / A

14.5. Dangers pour l'environnement

Polluant marin # 1 : Marchandise non dangereuse

14.6. Précautions particulières pour l'utilisateur

ADR – route : Marchandise non dangereuse

RID – rail : Marchandise non dangereuse

IMDG – mer : Marchandise non dangereuse

IATA – air : Marchandise non dangereuse

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL73/78 et au recueil IBC

Transport en Vrac : Marchandise non dangereuse

SECTION 15 : INFORMATION CONCERNANT LA REGLEMENTATION

15.1. Les règles de sécurité, de santé et de l'environnement / législation particulières à la substance ou du mélange

RoHS : Se référer à la directive 93/42/CEE Dispositifs médicaux

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique : Non déterminé

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Phrases R appropriées et / ou : R36/37/38: Irritant pour les yeux, le système respiratoire et la peau.

FICHE TECHNIQUE DE SECURITE

Conformément à la loi (EC) N° 453/2010

Usage dentaire



Date d'émission : 13/08/2008

Numéro de FTS : 242-001.3

Date de révision : 23/12/2014

Révision N° : 2

OpalDam® Green

positions H (nombre et texte complet)

Préparé par:

Résumé de révision

Anu Kattoju

: Cette fiche remplace la fiche du 02/08/2011. Les modifications sont les suivantes : **Section 1** : UTILISATION GENERALE, PREPARE PAR, CODE PRODUIT. **Section 2** : EN CAS D'URGENCE – PREOCCUPATIONS IMMEDIATES EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTE (INGESTION). **Section 3** : poids %. **Section 4** : YEUX, INGESTION, INHALATION, NOTE AU MEDECIN, SIGNES ET SYMPTOMES DE SUREXPOSITION (INGESTION, INHALATION, PEAU). **Section 5** : RISQUES D'EXPLOSION, MOYEN D'EXTINCTION, EXPLOSION DE FEU, PRODUITS DE COMBUSTION A RISQUE, SENSIBLE À LA DÉCHARGE STATIQUE, SENSIBILITÉ AUX CHOCS. **Section 6** : PROCEDURES GENERALES. ECOULEMENT DANS L'EAU. **Section 7** : DUREE DE VIE, STOCKAGE. **Section 8** : EQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNEL (RESPIRATOIRE) . **Section 9** : POURCENTAGE DE VOLATIBILITE. **Section 10** : CONDITIONS A EVITER, PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX, MATERIAUX INCOMPATIBLES, STABILITE. POSSIBILITE DE REACTIONS DANGEREUSES. **Section 11** : AIGUE (ORALE LD₅₀ (rat), INHALATION LD₅₀ (rat), EFFETS CUTANES, EFFETS OCCULAIRES. **Section 12** : CONSÉQUENCES CHIMIQUES, DISTRIBUTION, BIOACCUMULATION / ACCUMULATION, TOXICITE AQUATIQUE (AIGUE) LC₅₀ 96 HEURES, EC₅₀ 48 HEURES, EC₅₀ 96 HEURES. **SECTION 12** : Information écologique. **Section 14** : AIR (ICAO/IATA) DISPOSITIONS PARTICULIERES ROUTE ET RAIL (ADR/RID) (NUMERO UN), MARITIME (OMI/IMDG) (DISPOSITIONS PARTICULIERES), PAR ROUTE ET RAIL (GB uniquement)(CDG) - DISPOSITIONS PARTICULIERES. **Section 15** : RoHS, **SECTION 15** : information concernant la réglementation. **Section 16** : DECLARATIONS GENERALES

: N / A = Non applicable

Déclarations générales

Responsabilité du fabricant

: POUR UNE UTILISATION DENTAIRE UNIQUEMENT. A utiliser selon les instructions. Les informations et les recommandations sont faites à partir de sources (fiche(s) techniques de sécurité pour les matières premières et connaissance du fabricant) supposées exactes. Cependant Ultradent Products, Inc. ne donne aucune garantie concernant l'exactitude des informations ni l'applicabilité des recommandations et n'assume aucune responsabilité vis-à-vis des utilisateurs. Chaque utilisateur devrait revoir ces recommandations dans le contexte spécifique à l'utilisation prévue et déterminer si elles sont appropriées.